

EXPO'Z TON STYLE 2025

Samedi 8 Mars – 20h30 – Centre Culturel Rachel Félix

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom d'artiste : _____

Nombre d'artistes : _____

Style : Chant Danse Slam Peinture Graff Photo Sculpture
 Sport Humour Vidéo Autres _____

Nom et prénom du représentant : _____

(Le représentant s'engage à rester en contact avec les organisateurs)

Adresse : _____

Tél : _____

Email (obligatoire) : _____

Êtes-vous accompagné par une structure (secteur Jeunesse, association...):

OUI (nom et adresse) _____

NON

**DOSSIER DE CANDIDATURE, MAQUETTE (clé USB, lien internet...) ET PAROLES DES
CHANSONS INTERPRETEES (.pdf, .doc ou sur papier...)**

À envoyer ou déposer avant le vendredi 31 janvier 2025, à 19h :

INFO JEUNES (anciennement PIJ)

21 bis, rue de Jaigny

95160 Montmorency

(Près du lycée Jean-Jacques Rousseau)

☎ : 06 79 50 78 22

Email : jeunesse@ville-montmorency.fr

Service Jeunesse et Sports
Téléphone : 06 79 50 78 22
Courriel : jeunesse@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch
BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
21, bis rue de Jaigny
95160 Montmorency

EXPO'Z TON STYLE 2025 – ANNEXE 1 : REGLEMENT

Article 1 : Objectifs

Le service Jeunesse et Sports de la ville de Montmorency organise la 14^e édition « d'Expo'z ton style ». **L'objectif principal** de cet évènement est de mettre en valeur les pratiques artistiques amateurs.

Article 2 : Dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature devront être intégralement renseignés, accompagnés d'une maquette représentative (CD, DESSIN, clé USB...) ainsi que les paroles des chansons interprétées s'il en est question (en .pdf, .doc ou sur papier...) et déposés avant **le 31 janvier à 19h**. Tout œuvre à caractère violent, religieux, vulgaire, sexuel, politique ou diffamatoire sera exclu. Les artistes ne seront pas rémunérés.

Article 3 : Déroulement des sélections

L'envoi d'un dossier ne garanti pas une sélection automatique. Les dossiers complets (dossier rempli et maquette) seront étudiés par un jury composé d'agents du service Jeunesse et Sports, de jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Le nombre d'artistes est limité. En cas d'égalité, seront pris en priorité, les artistes originaires ou résidant Montmorency puis, les habitants des villes de la CA PV Forêt de Montmorency et enfin tous les autres.

Article 4 : Résultats des délibérations

Les personnes retenues seront contactées par mail au plus tard le **vendredi 7 février**. **Les artistes sélectionnés s'engagent à se rendre disponible le mercredi 12 février** pour participer à une réunion d'information (matériel, filage, règlement...).

Présence indispensable d'au moins un représentant de chaque groupe.

Article 5 : Prêt de matériel

La ville de Montmorency s'engage à mettre à disposition uniquement le matériel nécessaire aux expositions (grilles, cadres...) et une batterie pour les musiciens. Il est demandé aux musiciens d'utiliser leurs propres instruments et accessoires (ampli, pédale...). **En cas d'utilisation de bandes son, celles-ci devront impérativement être remise aux organisateurs avant le jeudi 27 février.**

Article 6 : Répétitions et balances

Les jeunes artistes (sauf expo) sélectionnés s'engagent à se rendre disponibles, durant les congés d'hiver de la zone C en journée pour les répétitions ainsi que le vendredi 7 mars de 18h à 22h pour l'enregistrement des balances. En cas d'absence non excusée le service se verra dans l'obligation d'annuler le passage du ou des artistes concernés.

Article 7 : Déroulement de la soirée

Tous les artistes devront se présenter, le samedi 8 mars à 19h (au plus tard) au Centre Culturel Rachel Félix. Les artistes se soumettront aux conditions techniques proposées par le personnel qualifié. La ville de Montmorency ne pourra être tenue responsable en cas de vols d'effets personnels survenus pendant la soirée.

Article 8 : Engagements

Chaque passage devra être identique à celui proposé lors des répétitions (aucun changement ne sera accepté). Les groupes s'engagent à ne pas tenir des propos sanctionnés par le code pénal (injures, racisme, diffamation, discrimination) et à ne pas faire des gestes allant dans ce sens. Ils s'engagent également à respecter les conditions d'utilisation de la structure (tabac, alcool et drogue interdits).

Article 8 : Annulation

En fonction des recommandations sanitaires, la ville de Montmorency pourra être dans l'obligation de reporter l'évènement.

Article 9 : Droit à l'image

Tout participant autorise la ville de Montmorency à prendre des photos ou des vidéos et à les utiliser à des fins non commerciales pendant une durée illimitée.

Article 10 : Règlement

Tout retard ou absence non justifié à la réunion, aux répétitions ou à la soirée peut annuler la participation à la soirée. Le dépôt d'un dossier de candidature entraîne **l'acceptation** du présent règlement par tous les participants.

EXPO'Z TON STYLE 2025 – ANNEXE 2 : FICHE D'IDENTITÉ

Nom	Prénom	Age	Ville

Catégorie : Chant Danse Slam Peinture Graff Photo Sculpture
 Sport Humour Autres (précisez) _____

Style (hip hop, rock...) _____

Historique (expérience, concert) : _____

Lien internet (You tube...) : _____

Fiche technique : (Cochez le matériel utilisé ou joindre une fiche technique)

GUITARE

BASSE

BATTERIE

CLAVIER

MICROS HF

MICROS FILAIRES

DI

BANDE SON (CD, USB)

UTILISATION DE L'ECRAN GÉANT

GRILLES D'EXPOSITION (2mx1m)

TABLES (2mx1m)

CHAISES

AUTRES (précisez)

Nombre et noms des morceaux joués sur scène (20 min max) :

Temps de scène souhaité (5 à 20 min soumis à validation des organisateurs) : _____

Ce règlement doit être signé et précédé de la mention "lu et approuvé" par tous les participants :

(Joindre toutes les autorisations parentales pour les participants mineurs)

Fait à _____, le _____

Signatures et noms :

EXPO'Z TON STYLE 2025 – ANNEXE 3 : AUTORISATION PARENTALE

(A joindre au dossier pour chaque mineur)

Je soussigné, Monsieur ou Madame

Demeurant

 domicile : ____/____/____/____/____ portable ____/____/____/____/____

Autorise mon enfant :

Date de naissance : ____/____/____

A déposer un dossier de candidature à « EXPO'Z TON STYLE » organisé par la ville de Montmorency ; A participer (s'il est retenu) à une réunion d'information, le mercredi 12 février à 19h, aux répétitions le vendredi 7 mars de 18h à 22h et à la soirée, le samedi 8 mars de 19h à 1h, organisées au centre culturel Rachel Félix.

Déclare avoir pris connaissance du règlement (annexe 1) de « EXPO'Z TON STYLE 2025 »

Fait à _____, le _____

Signature

Coupon informatif à découper et à garder

DATES A RETENIR :

Mercredi 12 février, 19h, au Centre Culturel Rachel Félix (CCRF).

Du 17 et 28 février, répétition au CCRF (planning à définir).

Vendredi 7 mars, entre 18h et 22h, balances au CCRF

Samedi 8 mars, à 19h (au plus tard) concert au CCRF.